Gaz à effet de serre : une baisse notable des émissions de l’UE en 2019

Publié le 7 décembre 2020

L’Agence européenne pour l’environnement indique que les émissions de l’UE ont diminué de 3,7 % par rapport à 2018.

Comparé à 1990, les émissions ont baissé de 24 %, mieux que l’objectif de 20 % fixé pour 2020. Elles sont ainsi tombées l’an dernier à leur niveau le plus bas depuis trois décennies. Cela dit que la nécessité d'intensifier les efforts reste entière si l'Europe veut atteindre la neutralité climatique en 2050 et relever son objectif pour 2030. Actuellement fixée à -40 %, la réduction devrait descendre au moins à -55 %.

L’an dernier, les émissions couvertes par le système d’échange de quotas d’émission ont enregistré leur plus forte réduction, chutant de 9,1 %, soit quelque 152 millions de tonnes d’équivalent dioxyde de carbone, par rapport à 2018.

Cette chute s’explique principalement par la diminution de près de 15 % des émissions du secteur de l’électricité, en raison du remplacement de l’électricité produite à partir du charbon par de l’électricité produite à partir de sources d’énergie renouvelables et des centrales au gaz.

L’objectif de réduction pour 2030 sera discuté lors du Conseil européen des 10 et 11 décembre.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles